



Déclaration préalable au CSA du 11 juillet 2023

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les représentants de l'Administration,
Mesdames et Messieurs les représentants du personnel,
Cher(e)s collègues,

La période est compliquée pour notre institution et si la Police Nationale ne peut pas à elle seule régler tous les problèmes de notre société, il n'en reste pas moins qu'elle est particulièrement mise à contribution et parfois jetée en pâture d'une manière que nous trouvons particulièrement ingrate.

Ingrate pour l'immense majorité de nos collègues qui servent le pays et gardent chevillées au corps les convictions qui les maintiennent au service des citoyens qu'ils protègent d'une violence qui grandit de manière exponentielle.

Quand je parle des convictions des collègues, de leur conscience professionnelle, je parle de Tous les acteurs de la Police Nationale.

J'y inclue bien évidemment les PATS qui semblent se répartir en deux catégories aujourd'hui.

D'un côté, celles et ceux qui en ont marre des contraintes, des servitudes, des risques qu'ils subissent en Police et qui, résignés souhaitent en partir.

De l'autre, celles et ceux qui continuent à croire que la reconnaissance arrivera.

C'est la voix de cette deuxième catégorie que nous porterons aujourd'hui.

Ils sont en colère et beaucoup se demandent s'ils ne vont pas basculer dans la première catégorie.

En effet, après des décennies de mépris, et d'absence de volonté politique pour contrer ce mépris, ils ont été mis à l'honneur du Beauvau de la Sécurité et du protocole du 2 mars 2022.

Le ministre de l'Intérieur, le premier ministre et même le Président de la République, ont pris conscience du potentiel que représentaient les 20000 PATS de la Police Nationale et de ce qu'ils pourraient apporter comme évolution positive avec une vraie considération .

Attractivité et fidélisation représentant les pierres angulaires de la reconnaissance tant attendue et enfin exprimée dans les discours et les intentions politiques.

Mais c'est sans compter sur les obstacles mis en travers par les technocrates qui ne comprennent toujours pas que l'on ne progresse pas uniquement en faisant de la comptabilité ou du juridique.

Qui ne comprennent pas que les investissements d'aujourd'hui donneront les résultats de demain.

Comme nous n'avons pas le temps, je serai bref sur le sujet des greffiers de Police, devenus « assistants d'enquête » dont la mise en place souffre à la fois d'un manque de dialogue et d'un manque d'ambition, nous en reparlerons dans ce CSA...

... je ne développerais pas non plus la lente avancée des travaux sur le statut dérogatoire des Policiers Scientifiques, attendu depuis plus de vingt ans et qui là aussi manque cruellement d'ambition...

Pas plus que je n'insisterai sur le retard pris dans la mise en place de l'ISS qui nous fait nous demander comment quelques hauts fonctionnaires peuvent se permettre d'aller contre des décisions politiques soutenues par le chef de l'exécutif...

... hauts fonctionnaires qui en parallèle, cette année, ne se sont pas embarrassés d'obstacles à la hausse de leur rémunération de plusieurs centaines de points d'indice, c'est à dire de plusieurs milliers d'euros annuels intégrés immédiatement dans le calcul de leur pension.

Des augmentations en pourcentage à deux chiffres dont l'ensemble de nos collègues a pu prendre connaissance dans des articles de presse.

Nos collègues ne comprennent donc pas pourquoi on fait prendre du retard à l'ISS malgré les engagements répétés à tous les niveaux des responsabilités politiques, pour leur faire gagner quelques dizaines d'euros en rémunération et quelques centaines d'euros en pension, justes récompenses d'années au service de la Police.

Nous pourrions parler de ces sujets durant des heures et je vous prie de croire que je ne tarirai pas d'arguments pour vous démontrer que nos collègues PATS méritent cette reconnaissance tant attendue.

Mais aujourd'hui je veux faire un focus sur ce qui provoque un véritable séisme de réactions depuis la semaine dernière à savoir l'examen professionnel de C en B du plan PAT Police.

« Affligé », « dégoûté », « amer », « infantilisation », « mépris », et même passez moi l'expression, « foutage de gueule », sont autant de mots qui nous remontent suite à l'annonce des résultats.

Il y a toujours celles et ceux qui ont passé l'examen professionnel classique et qui nous expliquent que lorsque l'on a un parcours « Police », on n'a pas ou peu de chance d'être retenu.

On nous parle d'examen je cite « truqué » ou « pipé ».

C'est aussi la réaction de nos collègues des SGAMI, dont certains pensent que des directives sont données en faveur des Préfectures.

Concernant le plan PAT, les résultats sont tombés la semaine dernière.

Un message qualifié de froid, même pas de félicitations comme c'est souvent l'usage en la matière, et une convocation impérative dans un amphithéâtre de la DGGN à ISSY les Moulineaux

en pleine période estivale, le 19 juillet, en milieu de journée, sans indication de durée , et donnant l'impression de pousser les agents à renoncer.

Je m'explique, un imprimé de renonciation est joint, et il est indiqué que même un retard à la cérémonie vaudra renonciation, et il n'est pas fait mention des difficultés d'obtenir en dernière minute des billets de train à cette date , voire de trouver un hébergement....

On nous a même comparé le dispositif au vécu de « Michel Clément » dans le film « Inspecteur La Bavure » ... en précisant qu'en l'espèce , il s'agissait du concours d'inspecteur de police pour une première affectation après formation et non de ce qui a été présenté par le Ministre comme un plan d'accélération de carrière pour les PATS.

Dans son courrier du 13 octobre 2020, le ministre disait « *je demande à la DRH de me faire des propositions pour des possibilités RENFORCÉES de PROGRESSION de CARRIÈRE des PATS Police et Gendarmerie* ».

Le ministre parlait du problème du poids important de la catégorie C en Police, et faisait état du fait que le PPNG en Préfectures avait conduit à tendre vers un objectif de moins de 40 % de catégories C en augmentant de plus de 1000 le nombre de catégories A et de plus de 900 catégories B.

Tous les termes employés faisaient bien état d'un repyramidage interne de la Police.

En 2022, du fait d'un retard des textes, l'ensemble des postes été offert au choix et il n'y a pas eu de problèmes.

Cette année le principe pourtant écrit par le ministre le 30 septembre 2021 de 50 % de choix et 50% d'examen professionnel, n'a pas été respecté.

En outre, la gouvernance n'étant pas totale, malgré un autre engagement ministériel qui devient une nécessité, la Police n'a pas pu organiser d'examen professionnel réservé aux agents de Police et plus d'un tiers des lauréats n'est pas issu de notre Institution et il ne s'agira donc pas de progression de carrière d'agents de catégorie C de Police.

Et si le dispositif de choix des postes reste en l'état, il y a un risque de renonciation massive et de démotivation générale à s'inscrire aux futurs examens.

Les agents qui ont révisé, se sont préparés aux épreuves, ont sacrifié du temps personnel pour passer cet examen sont écœurés.

Ils pourraient en effet largement être nommés sur place compte tenu des opportunités de créer ou redimensionner de nombreux postes de catégorie B en Police.

Très peu accepteront une mobilité pour le faible gain de rémunération qui accompagne cette promotion, et même les chefs de service trouvent cela ubuesque !

Dans un premier temps, et en urgence, nous vous demandons de prendre en main ce dispositif s'agissant de postes dévolus à la Police et d'ajuster les affectations en fonction de la provenance des lauréats comme cela avait été dit lors de la réunion du 13 décembre dernier.

Nous demandons que celles et ceux qui ont fait l'effort de passer cet examen puisse prendre leur promotion dans les mêmes conditions que ceux nommés au choix au plan PAT en 2022.

Ensuite, nous vous demandons de tirer les enseignements de ce type de situation, d'accélérer le processus de gouvernance totale, et d'ouvrir le chantier de création de corps de soutien administratif, technique et spécialisé, propres à la Police Nationale et dont l'institution pourra organiser le recrutement, la formation et de déroulement de carrières sans passer par les fourches caudines de technocrates qui ne connaissent pas notre environnement de travail.

Pour rappel , aucune nomination au choix de B en A n'a été effectuée dans le cadre du plan PAT du fait du blocage imposé par le CIGEM, que nous avons dénoncé depuis le début.

J'attire votre attention sur le fait que disposer de ses propres corps de soutien est pour la Police une nécessité pour mener à bien les réformes d'ampleur à venir et dont nous souhaitons comme vous la réussite pleine et entière.

Je vous remercie de m'avoir écouté et vous demande de bien vouloir annexer cette déclaration au procès verbal de cette instance et je vous informe que nous la transmettrons également au ministre et à son Directeur de Cabinet.